

**RAPPORT ANNUEL AU SÉNAT ACADÉMIQUE**

**2011-2012**

VICE -RECTORAT ADJOINT À LA RECHERCHE (VRAR)

ET

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE LA RECHERCHE (FESR)

LISE DUBOIS

VICE-RECTRICE ADJOINTE À LA RECHERCHE ET

DOYENNE DE LA FESR

## **Rapport annuel du Vice-rectorat adjoint à la recherche et de la Faculté des études supérieures et de la recherche 2011-2012**

### **Préambule**

En lien avec les objectifs qui lui ont été confiés par l'équipe de direction, la Vice-rectrice adjointe à la recherche (VRAR) a élaboré une stratégie institutionnelle de recherche dont le but était de renouveler et de faire converger les efforts institutionnels déployés en matière de recherche. Cette stratégie a fait l'objet de discussion au Conseil de la FESR, ainsi que les facultés et campus. Il est prévu de la soumettre pour approbation au Sénat académique au cours de l'année 2012-2013.

La VRAR est membre de plusieurs conseils d'administration<sup>1</sup>, ce qui lui permet de représenter les intérêts de la communauté de recherche de l'UdeM auprès d'instances à l'échelle provinciale, des maritimes et nationale. En janvier 2011, elle a également assumé la présidence du comité de négociation pour la partie patronale dans le cadre de la négociation de la convention collective entre l'UdeM et l'Association des bibliothécaires, professeurs et professeurs de l'Université de Moncton, négociations qui ont été menées à bien en mars 2012.

Depuis l'automne 2010, la FESR compose avec d'importants défis en matière de ressources humaines, pour raisons de maladie prolongée. Des mesures ont été prises au cours du printemps 2012 pour stabiliser deux postes essentiels au bon fonctionnement du vice-rectorat adjoint et de la FESR : le vice-décanat sera comblé à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2014; le poste d'adjointe sera comblé de manière permanente après un concours qui sera lancé en août 2012; un exercice de révision des tâches a été entrepris.

### **A. ACTIVITÉS LIÉES AU VICE-RECTORAT ADJOINT À LA RECHERCHE**

#### **1. Bilan**

##### **1.1. Objectifs généraux 2011-2012**

Certaines actions et activités qui ont été menées au cours de l'année 2011-2012 dans le cadre du Plan de développement de la recherche 2011-2014, sont brièvement décrites ci-dessous.

##### **1.1.1. Formulation et mise à exécution d'une stratégie unique de recherche institutionnelle**

Tel que précisé ci-dessus, la Stratégie institutionnelle de recherche a fait l'objet de nombreuses discussions et sera acheminée au Sénat académique au cours de 2012-2013.

##### **1.1.2. Mise en place d'outils de développement, de gestion et de mesure de la recherche**

Grâce à l'aide d'une stagiaire d'été, une base de données a été créée et continue d'être alimentée dans l'optique de fournir un portrait détaillé de la recherche qui se fait à l'UdeM et de servir de point de départ au développement d'outils de gestion et de mesure de l'activité et de la productivité en recherche.

De plus, un poste de conseillère principale à la recherche a été comblé au début de l'année universitaire 2011-2012. Sous la direction du Vice-rectorat adjoint à la recherche, la conseillère principale à la recherche fournit un appui à la gestion et à la coordination des activités liées à l'obtention du financement en recherche. Ce poste couvre une large gamme de tâches et de fonctions, notamment : appuyer la préparation et la présentation de demandes de subventions de recherche aux organismes subventionnaires, agir d'interface entre les communautés de recherche et les organismes subventionnaires, conseiller les chercheurs sur les programmes de financement selon leurs intérêts et leurs besoins, organiser la rétroaction sur les demandes de financement en vue de les améliorer, etc. Dans le cadre de ces tâches et fonctions, la titulaire travaille de près avec le personnel du Vice-rectorat adjoint à la recherche et de la FESR, le Service des finances et le Bureau de soutien à l'innovation.

##### **1.1.3. Conception et mise à exécution d'un programme de promotion de la recherche**

Le travail de restructuration des pages du site Web de l'UdeM consacrées à la FESR et à la Recherche-Création-Développement continue en étroite collaboration avec le Groupe des technologies de l'apprentissage dans le but de mieux promouvoir tant la recherche qui se fait à l'UdeM que les études supérieures. Ces sites abriteront dans un avenir rapproché le bulletin *La recherche*.

En plus de ces activités liées au développement de la capacité et de la productivité en recherche à l'UdeM, la VRAR s'est également investie dans le développement de la capacité en recherche dans les domaines médical et de la santé en assumant la présidence d'un comité de sélection chargé de combler un deuxième poste conjoint de professeur UdeM-Centre de formation médicale du

<sup>1</sup> À titre de VRAR, Lise Dubois est membre du CA des organismes suivants : Institut atlantique de recherche sur le cancer; Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick; Springboard. Elle est également membre de la Commission des études supérieures des provinces Maritimes et du Comité d'évaluation de la qualité de cette commission, ainsi que du Conseil des études supérieures et de la recherche du Nouveau-Brunswick. Au cours de l'année 2011-2012, elle a assisté à la réunion annuelle ou le congrès annuel de l'Association canadienne des études supérieures, du CRSH, de l'Association canadienne des administrateurs de recherche universitaire et de l'Alliance canadienne des universités généralistes et de recherche. Elle participe activement au Forum des doyennes et doyens des études supérieures du Nouveau-Brunswick, au Forum des doyennes et doyens des études supérieures des provinces Atlantique et, à l'occasion, au Forum des vice-rectrices et vice-recteurs à la recherche des provinces Maritimes.

Nouveau-Brunswick.

#### 1.1.4 Chaires de recherche du Canada

Au cours de l'année 2011-2012, le Vice-rectorat adjoint à la recherche/FESR a lancé un concours auprès des Facultés pour doter deux attributions de Chaires de recherche du Canada niveau 2. Deux candidatures ont été retenues et soumises dans le cadre du concours d'octobre. Malheureusement, aucune n'a été retenue par le Programme des Chaires. Une stratégie de rechange est déjà en voie d'implantation en collaboration avec les facultés concernées.

#### 1.2. **Ressources humaines**

Comme l'année précédente, l'année 2011-2012 n'a pas été sans ses défis sur le plan des ressources humaines, tel que mentionné dans le préambule : en effet, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, plusieurs mesures temporaires ont été prises pour permettre à deux personnes de s'acquitter partiellement des tâches liées au vice-décanat : François Vigneau a assumé le vice-décanat du 1<sup>er</sup> juin 2011 au 31 décembre 2011, Colette Landry Martin s'est jointe à la FESR du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012 à raison de 3 crédits pour coordonner les activités du Comité des programmes des cycles supérieurs et le dossier des bourses supérieures. François Vigneau a coordonné à raison de 3 crédits les admissions aux programmes des cycles supérieurs pendant les semestres H12 et P12.

Natalie LeBlanc a continué à assumer à titre de remplaçante les tâches de secrétaire à la direction et la FESR a accueilli Anny Bélanger-Bourque comme secrétaire administrative de septembre 2011 à juin 2012. Nicole Barrieau s'est jointe à l'équipe de la FESR en juillet 2011 à titre de conseillère principale à la recherche. Elle a suivi des séances de formation auprès des 3 grands conseils subventionnaires et fait un stage au sein du Bureau de la recherche de l'Université de Montréal.

Cette année, le professeur Réjean Hall a été affecté à temps plein à la direction du BSI (voir le Rapport annuel 2011-2012 du BSI); l'agente à l'innovation, Gisèle Lévesque, continue à contribuer au succès des chercheuses et des chercheurs de l'UdeM en leur prêtant main-forte dans l'élaboration de partenariats industriels de toutes sortes.

Depuis mai 2012, la FESR a confié à une stagiaire du programme Baccalauréat en droit / Maîtrise en administration publique, Monica Plourde, la tâche de poursuivre son travail dans la base de données intégrée sur les projets de recherche et les chercheuses et chercheurs de l'UdeM. De plus, Mme Plourde a assumé la conception, la direction et l'analyse d'un sondage sur la capacité d'accueil des programmes supérieurs, dont le rapport final sera disponible à la fin août.

#### 1.3. **Programmes de financement de la recherche et de valorisation de la recherche**

La FESR gère 5 programmes de financement interne de la recherche, tout en organisant des activités de valorisation de la recherche, dans le but d'accroître la capacité en recherche. Sont présentés ici les résultats des concours et le bilan des principales activités de valorisation de la recherche. En plus de ces 5 programmes, la FESR contribue de manière ponctuelle aux nombreuses initiatives du corps professoral en matière de RDC, notamment des colloques, des ateliers, des publications, de collaboration internationale, etc.

##### 1.3.1. Concours internes

**1.3.1.1. *Concours régulier*** : Dans le cadre de ce concours, qui accorde des subventions de recherche aux membres du corps professoral des trois campus pour des projets en phase de démarrage, 59 subventions ont été accordées au CM pour un total de 119 614 \$, 1 au CE pour un total de 3 000 \$; 8 au CS pour un total de 16 932 \$ et 1 à la Faculté de foresterie pour un total de 3 000 \$. En principe, ce concours sert à amorcer un projet de recherche qui mène ensuite à la présentation d'une demande de subvention aux grands conseils. À la demande du corps professoral, le calendrier de ce concours a été modifié au cours de l'année 2011-2012 afin de mieux accommoder les chercheuses et chercheurs qui reçoivent du financement en les avisant du financement dès que le budget de l'UdeM est arrêté.

**1.3.1.2. *Programme spécial d'aide à la diffusion de la RDC*** : Ce concours qui a lieu deux fois par année vise à aider financièrement les membres du corps professoral des trois campus à faire connaître leurs travaux en RDC. Au concours A11, 24 professeuses et professeurs ont reçu une aide financière (15 555,64 \$), tandis qu'au concours H12, 42 en ont reçu (29 627,86 \$). À la demande du corps professoral, le financement disponible a été majoré à 750 \$ pour l'année 2011-2012. En raison de la croissance des demandes et de la somme de travail administratif qui en découle, ce concours sera re-examiné au cours de l'année 2012-2013.

**1.3.1.3. *Programme spécial axé sur des thèmes spécifiques (Aide aux petites universités)*** : Dans le cadre de ce programme subventionné par le CRSH, 8 subventions ont été accordées pour la période 2011-2012, pour un total de 30 000 \$.

**1.3.1.4. *Programme spécial d'aide aux groupes/réseaux de RDC*** : Ce concours sert à favoriser la création d'équipes, de groupes et de réseaux de recherche. Quatre subventions au CM ont été accordées pour un total de 30 984 \$. L'inclusion de nouvelles professeuses et de nouveaux professeurs ainsi que des collègues des 3 campus est fortement recommandée.

**1.3.1.5. Programme spécial de subventions de recherche dans les domaines des sciences humaines et sociales, y compris les disciplines artistiques :** Dans le but de favoriser la recherche dans les domaines des sciences humaines et sociales, y compris les disciplines artistiques, 6 subventions ont été accordées, pour un total de 21 300 \$.

1.3.2. Activités de valorisation de la recherche

**1.3.2.1. Journées des études supérieures et de la recherche :** C'est toujours en collaboration avec les facultés, écoles et départements et grâce à une organisation décentralisée que la FESR organise les Journées des études supérieures et de la recherche (JESR), qui ont eu lieu cette année du 19 au 23 mars. La 15<sup>e</sup> conférence annuelle organisée par la FESR pendant les JESR a été prononcée par le professeur Ruben Sandapen du Département de physique et d'astronomie. Sa conférence, intitulée « Les neutrinos ont-ils vraiment défié Einstein? », a attiré plus d'une soixantaine de personnes et a suscité une vive discussion non seulement sur la récupération d'avancées scientifiques par le politique, mais aussi sur la dimension scientifique du sujet.

**1.3.2.2. Concours des jeunes chercheurs :** Ce concours en était à sa 23<sup>e</sup> édition cette année. Une quarantaine de participantes et participants ont présenté leurs recherches. Puis, il y a eu une table ronde dont la thématique était des plus actuelles, soit « Jeux et enjeux de l'exploitation des ressources naturelles » à laquelle ont participé des membres de la communauté universitaire des trois campus. Ce concours constitue sans contredit le joyau des Journées des études supérieures et de la recherche et ne peut se tenir sans l'appui généreux des membres du Comité d'organisation ni l'intérêt des étudiantes et étudiants pour la diffusion des résultats de leurs recherches.

**1.3.2.3. Prix Vo-Van de la meilleure thèse :** La FESR a décerné le Prix Vo-Van de la meilleure thèse à Raymond Blanchard pour la qualité de sa thèse de maîtrise en histoire intitulée « D'allié à ennemi : Stéréotypes et représentations des combattants russes dans les magazines illustrés français de la Première Guerre mondiale (1914-1919) », dirigée par la professeure Jocelyne Chabot. Le prix a été décerné pendant les *Journées des études supérieures et de la recherche*.

#### 1.4. Recherche

Sont présentés dans cette partie les résultats généraux des concours de financement de la recherche et d'autres activités liées à la recherche auprès d'organismes fédéraux et provinciaux. La participation accrue des chercheuses et chercheurs de l'UdeM à des réseaux de recherche, des centres d'excellence, des recherches concertées est à noter.

1.4.1. Fondation canadienne pour l'innovation

Trois demandes ont été présentées au Fonds des leaders de la Fondation canadienne pour l'innovation et une seule a été retenue pour la somme de 25 480 \$.

1.4.2. Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)

**1.4.2.1. Subventions à la découverte**

Pour l'année 2011-2012, 6 nouvelles subventions à la découverte d'une durée de 5 ans (144 000 \$) s'ajoutent à 19 subventions en cours (397 044 \$).

**1.4.2.2. Promo-Sciences**

Une nouvelle subvention d'une durée de 3 ans (28 200 \$) s'ajoute à une subvention en cours (13 000 \$).

**1.4.2.3. Recherche et développement coopératif**

Deux subventions en cours (38 750 \$).

1.4.3. Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)

Le nombre de membres du corps professoral qui participe à des recherches collectives, p. ex. les Alliances de recherche université-communautés, les Grands travaux de recherche concertée et les subventions Partenariat est à la hausse. Toutefois, aucune chercheuse ni aucun chercheur de l'UdeM n'est à ce jour chercheur principal dans le cadre de ces subventions importantes. Une lettre d'intention soumise dans le cadre du concours Partenariat a été retenue sur les deux que l'UdeM a appuyées.

**1.4.3.1. Subventions Savoir**

Deux professeures et professeurs ont reçu de nouvelles subventions ordinaires pour une période de 3 ans (48 327 \$); 9 projets ont reçu la cote 4A. Sept subventions sont en cours (154 338 \$).

**1.4.3.2. Subventions de développement Savoir**

Une nouvelle subvention Développement Savoir du CRSH de 38 500 \$ a été accordée, tandis que 2 projets ont reçu la cote 4A.

**1.4.3.3. Subventions institutionnelles**

Un montant de 32 490 \$ a été accordé pour les subventions dans le cadre de ce programme.

1.4.4. Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)

La Fondation de recherche en santé de Nouveau-Brunswick a établi des partenariats stratégiques avec les IRSC, ce qui favorise le succès des chercheuses et des chercheurs de l'UdeM dans le cadre des programmes nationaux de subvention.

#### **1.4.4.1. Programme de partenariat régional**

Dans le cadre de ce programme de partenariat, une subvention en cours de 30 000 \$ par année pour 3 ans a été reçue.

#### **1.4.4.2. Subvention catalyseur – Programme CLOSM**

Deux des trois demandes soumises ont été financées pour la somme totale de 191 397 \$ pour un an.

#### **1.4.5. Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB)**

Cet organisme offre un soutien important aux chercheuses et chercheurs de l'UdeM par le biais de ses divers programmes. Par ailleurs, la FESR voit d'un bon œil la place grandissante que prend la FINB dans le développement de la recherche dans la province.

#### **1.4.5.1. Concours Initiative d'assistantats à la recherche**

Pour l'année 2011-2012, 15 demandes ont été subventionnées dans le cadre de ce programme qui permet l'embauche de personnel de recherche.

#### **1.4.5.2. Concours Initiative de développement de la capacité d'innovation**

Dix demandes présentées par l'UdeM ont été financées dans le cadre de ce programme (245 817 \$).

#### **1.4.5.3. Concours Projets émergents**

Une demande de subvention de 25 000 \$ a été financée dans le cadre de ce concours.

#### **1.4.6. Programme de coopération universitaire Québec/Nouveau-Brunswick**

Cinq projets ont été subventionnés pour une somme totale de 23 252,89 \$.

#### **1.4.7. Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick (FRSNB)**

La FRSNB a accordé 3 Bourses de stagiaire d'été (15 600 \$) et 2 subventions de fonctionnement (49 950 \$).

#### **1.4.8. Fonds de fiducie pour l'environnement**

Ce programme provincial a accordé à l'UdeM 85 000 \$ pour la réalisation de 3 projets.

#### **1.4.9. Programme spécial de soutien aux frais indirects de la recherche**

Pour l'année 2011-2012, l'UdeM a reçu une subvention de 925 158 \$ dans le cadre de ce programme fédéral.

## **2. Enjeux et défis**

### **2.1. Le Plan d'action sur la transformation de l'éducation postsecondaire**

Le gouvernement actuel n'a pas véritablement donné suite au Plan d'action du gouvernement précédent en ce qui a trait au dossier de la transformation de l'éducation postsecondaire. Quoi qu'il en soit, la VRAR/doyenne a participé activement au sous-comité des doyens des études supérieures de la province qui a formulé une proposition sur l'élargissement des Assemblées des études supérieures de la province en vue de favoriser la mobilité professorale et étudiante aux cycles supérieurs.

### **2.2. Restructuration du financement de la recherche sur la plan national et la place des universités de petite/moyenne taille**

Les modifications apportées aux critères d'évaluation et d'attribution des Subventions à la découverte au CRSNG et au virage du CRSNG-Atlantique vers les partenariats présentent toujours des défis particuliers pour les chercheurs et les chercheuses de l'UdeM. En effet, le taux de succès de l'UdeM a connu une baisse importante au cours des trois dernières rondes, bien que les résultats du concours 2012 soient un peu plus encourageants. D'une part, certains efforts sont faits pour mieux faire comprendre les enjeux de la recherche en milieu perçu comme étant périphérique et l'importance qu'elle y revêt; d'autre part, d'autres avenues devront être explorées pour maintenir la capacité en recherche dans ces domaines. À ce chapitre, le Vice-rectorat adjoint à la recherche s'est joint à un regroupement d'universités de petite taille qui se penchera sur la question du financement de la recherche dans les plus petites universités. De plus, une série d'ateliers sur la rédaction des demandes de subvention a été lancée en collaboration avec l'Éducation permanente de l'UdeM. À ce jour, 36 membres du corps professoral issus des 3 campus y ont participé.

### **2.3. Exigences réglementaires des organismes subventionnaires nationaux**

Cette année, les organismes subventionnaires ont imposé un certain nombre de modifications au chapitre de la gestion de la recherche, notamment dans la gestion financière des subventions et des bourses, la gestion de l'éthique (Conduite responsable de la recherche) et l'obligation de divulguer l'utilisation des fonds provenant de la subvention des coûts indirects. Ces nouvelles exigences imposent un examen des pratiques existantes, la modification – le cas échéant – de certains protocoles et de certaines pratiques, etc.

## **3. Perspectives d'avenir et objectifs pour l'année 2012-2013**

### **3.1. Plan de développement de la recherche 2011-2014**

La mise en œuvre du Plan de développement de la recherche 2011-2014 animera l'organisation du travail du Vice-rectorat adjoint à la recherche au cours de l'année 2012-2013. Une analyse systémique des évaluations que reçoivent les professeuses et professeurs de l'UdeM sera

entreprise afin de mieux les conseiller. Les pratiques d'accorder un appui financier et de protéger le temps de ceux et celles dont le projet de recherche a été favorablement évalué par les organismes nationaux seront maintenues. Le BSI continue son travail de prospection de partenaires industriels et d'appui dans la préparation de partenariats.

## **B. ACTIVITÉS LIÉES AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES**

### **1. Objectifs généraux 2011-2012**

Pour des fins de synthèse, les objectifs fixés pour l'année dernière sont regroupés en 4 catégories et le bilan des réalisations est présenté en fonction de ces catégories.

#### **1.1. Objectifs liés à la promotion et au recrutement aux études supérieures**

La FESR a maintenu le programme de bourses mis sur pied depuis cinq ans dont le but est d'encourager les étudiantes et étudiants méritants de faire la promotion des programmes de cycles supérieurs de l'Université lors de leur participation à des congrès scientifiques; 12 bourses, totalisant un montant de 10 679,91 \$, ont été accordées.

De plus, le mandat donné au Groupe des technologies d'apprentissage en ce qui a trait à la restructuration du site Web de la FESR a été de repenser ce site comme outil de recrutement à défaut de pouvoir se doter d'un véritable programme de recrutement aux cycles supérieurs. À ce chapitre, la FESR a continué la révision du matériel promotionnel des programmes de cycles supérieurs. Il convient, par ailleurs, de souligner le rayonnement engendré par l'implication des membres du corps professoral à l'extérieur de l'Université, notamment en ce qui a trait à la direction de thèses ainsi qu'à l'accueil d'étudiantes, étudiants, chercheuses et chercheurs provenant d'autres établissements universitaires.

#### **1.2. Objectifs liés au financement des études supérieures**

Douze étudiantes et étudiants ont obtenu des bourses d'études supérieures des grands conseils totalisant 516 000 \$ (six à la maîtrise pour un montant de 105 000 \$ et six au doctorat pour un montant de 411 000 \$).

#### **1.3 Objectifs liés à la gestion des études supérieures**

Grâce à la stabilisation du vice-décanat, la FESR prévoit entreprendre un certain nombre de projets concernant la gestion des études supérieures au cours des deux prochaines années. Parmi ceux-ci, on compte la révision des documents fondateurs de la FESR et la révision des règlements universitaires des cycles supérieurs. Il est également prévu d'examiner de très près les modalités d'attribution des bourses supérieures dans une optique de recrutement. Puis, il est prévu de resserrer les liens avec les CES et de créer un espace d'échange de pratiques exemplaires entre CES. Enfin, grâce à des discussions entre la FECCUM et le vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales, une association d'étudiantes et d'étudiants des cycles supérieurs pourraient voir le jour au cours de l'année 2012-2013, laquelle servirait d'interlocutrice privilégiée avec la FESR.

Par ailleurs, l'UdeM a délivré 173 diplômes de cycles supérieurs (un au doctorat et 172 à la maîtrise) au cours de l'année 2011-2012.

### **2. Objectifs en matière d'études supérieures pour l'année 2012-2013**

Dans le but de contribuer au développement des études supérieures à l'UdeM au cours de l'année 2012-2013, la FESR se fixe les objectifs suivants en lien avec les enjeux qu'elle a identifiés :

#### ***Enjeux***

##### ***a) Baisse des nouvelles inscriptions aux programmes de cycles supérieurs***

La diminution des nouvelles inscriptions aux programmes de cycles supérieurs se fait sentir depuis la dernière décennie. Le FESR poursuit le travail déjà amorcé en vue d'augmenter les inscriptions par la promotion de ses programmes d'études supérieures, tant par la refonte de son site Web que par la diffusion de matériel promotionnel. Les CES et le corps professoral doivent également participer à cet effort.

##### ***b) Soutien financier faible pour les étudiantes et étudiants de cycles supérieurs***

La baisse des nouvelles inscriptions aux cycles supérieurs est étroitement liée au soutien financier qui est actuellement offert aux étudiantes et étudiants. La FESR entend collaborer avec les instances concernées afin d'accroître le financement offert aux étudiantes et étudiants et d'améliorer l'accès aux études supérieures.

##### ***c) Achèvement des études dans le délai prévu***

De plus en plus d'étudiantes et d'étudiants n'obtiennent pas leur diplôme de cycle supérieur dans le délai prescrit. La prolongation de la durée des études exerce des pressions sur les ressources institutionnelles. La FESR collabore avec les comités d'études supérieures afin d'identifier des mesures qui pourraient atténuer ce problème.

##### ***d) Croissance stratégique des programmes d'études supérieures***

Malgré la volonté d'accroître les inscriptions aux cycles supérieurs, certains programmes n'ont tout simplement pas la capacité d'accueillir un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants. La FESR termine une analyse de la capacité d'accueil des programmes de cycles supérieurs. Les prochains mois

seront consacrés à l'examen approfondi des résultats de cette étude et à la mise en œuvre d'un plan cohérent et réaliste de croissance des inscriptions.

*e) Intégration des études supérieures au programme d'appui à la réussite*

À l'heure actuelle, ce programme ne s'adresse pas aux étudiantes et étudiants de cycles supérieurs. Bien qu'un programme d'appui à la réussite des études de cycles supérieurs ne puisse se calquer sur un programme destiné au premier cycle, certaines activités ciblées pourraient avoir lieu afin de mieux encadrer les études supérieures.

Lise Dubois  
VRAR et doyenne de la FESR  
Juin 2012